

Conseiller juridique - Droit des personnes et des familles - Droit patrimonial 03/05/2021



Description de l'entreprise / du cabinet / de l'association / de l'Étude:

Fednot est l'association professionnelle du notariat.

Grâce à l'investissement quotidien de près de 200 collaborateurs, elle permet aux notaires d'offrir des services de qualité aux citoyens dans les moments essentiels de leur vie (cohabiter/se marier, acheter une maison, démarrer une entreprise ...)

Fednot joue un rôle de pionnier avec une large gamme innovante de services et de solutions sur mesure.

Les études notariales peuvent faire appel à nous pour des conseils juridiques, du soutien en matière de logiciels, des conseils pour la gestion de leur étude ainsi que des solutions RH.

Notaire.be constitue le fer de lance de la communication externe avec notamment des FAQ's, des modules de calcul et des vidéos relatives au moments-clés de la vie.

Nos bureaux sont situés en plein cœur de Bruxelles, à proximité immédiate de la gare Centrale.

Nous offrons un environnement de travail agréable et stimulant où les initiatives ont largement leur place.

N'hésitez pas à aller jeter un coup d'œil sur www.fednot.be ainsi que sur notre page LinkedIn pour en savoir plus sur nos différentes offres en matière d'emploi.

Pour l'instant, nous avons une opportunité pour un(e) :

CONSEILLER JURIDIQUE

Droit des personnes et des familles - Droit patrimonial de la famille

Full-time (part-time possible)

Fonction

Au sein de notre équipe de juristes, vous êtes responsable des avis que vous donnez tant par téléphone que par écrit aux notaires et à leurs collaborateurs. Vous les aidez à rechercher des solutions juridiquement correctes qui répondent à leurs besoins dans votre spécialité.

Ce travail vous permet d'établir des contacts constructifs avec les autorités et les acteurs concernés.

Par ailleurs, vous êtes à même de traduire avec fluidité l'expertise que vous développez dans des textes rédactionnels pour des revues juridiques et autres publications.

Les matières que vous serez amené à traiter concernent le Droit des personnes et des familles et le Droit patrimonial de la famille en relation avec l'activité notariale, avec une attention particulière pour le droit du divorce, les incapacités, le droit successoral, les donations et les régimes matrimoniaux.

Profil recherchÃ©

Vous êtes en possession d'un diplôme de master en droit. Un éventuel diplôme de master en notariat ou expérience professionnelle équivalente est un atout.

Une très bonne connaissance des deux langues nationales (FR/NL) ainsi qu'un esprit analytique et critique sont un must.

Vous communiquez facilement, vous travaillez volontiers en équipe et faites preuve de flexibilité. Vous êtes également axé sur les résultats.

Offre

- un package salarial intéressant avec des avantages extralégaux e.a. assurance hospitalisation, assurance groupe, assurance perte de revenus, chèques repas,...
- des heures flexibles
- un travail intellectuellement challengeant avec des tâches variées.

Contact

Envoyez votre CV et lettre de motivation à hrrecruitment@fednot.be en indiquant "**Conseiller Juridique - Conseiller juridique - droit des personnes et familles - LexGO03/05**"

".

Si vous postulez chez nous, votre CV et votre lettre de motivation, qui contiennent entre autres des données d'identification et des données concernant la fonction et le parcours académique, seront conservés pendant 3 ans pour motifs d'intérêt légitime (par ex. : contacter la personne pour un nouvel emploi). Ces données ne seront pas échangées avec des tiers, sauf pour obligation légale. Vous pouvez toujours exercer tous les droits repris dans le RGPD tels le droit de regard et le droit à l'information, le droit à l'effacement des données, le droit à la limitation du traitement, le droit de rectification, le droit d'opposition et le droit d'introduire une plainte auprès des autorités de contrôle, en contactant info@privanot.be. Nous veillons à ce que toutes vos données personnelles soient traitées conformément à la législation sur la protection de la vie privée en vigueur.